

À votre écoute

Discussions des questions prioritaires du
Nouveau-Brunswick à travers une série
de tables rondes



INTRODUCTION

En tant qu'Opposition officielle du Nouveau-Brunswick, notre équipe s'efforce d'être constructive en amenant des idées et des solutions aux défis, tout en exigeant des comptes au gouvernement. En plus d'être la voix des électeurs en portant leurs préoccupations à l'attention du gouvernement, nous rencontrons des experts de divers secteurs afin de discuter des priorités les plus pressantes pour les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois. Lors de ces rencontres et de nos visites aux électeurs, nous entendons constamment les mêmes inquiétudes : les soins de santé, l'éducation, l'environnement, le développement énergétique et le développement économique.

Mon équipe et moi croyons profondément en l'importance de sortir de nos bureaux, d'aller à la rencontre de nos communautés, de véritablement écouter les électeurs et d'être pleinement transparents quant à ce que nous entendons. Pendant l'été et l'automne de 2023, nous nous sommes donné la mission de plonger au cœur de six des priorités soulevées par les électeurs afin de mieux comprendre ces problèmes et d'ainsi mieux orienter notre travail à l'Assemblée législative. Lorsque nous comprenons mieux un enjeu et ce qu'il entraîne comme répercussions sur le terrain, nous pouvons plus efficacement examiner la législation gouvernementale et mieux en mesurer la pertinence, à la lumière de tout ce que nous avons appris des experts de ce secteur, puisque les habitants de notre province méritent que leurs réelles priorités soient bien défendues. Cela signifie également que les motions, projets de loi et questions que nous présentons à l'Assemblée législative sont le reflet de vos voix et de vos expériences. Ils répondent aux défis auxquels vous êtes confrontés en fournissant les solutions que vous avez inspirées.

Au cours de la dernière année, nous avons œuvré à tenter d'amener des changements qui redonneraient le pouvoir aux communautés, qui réduiraient le coût de la vie et qui amélioreraient votre accès aux besoins de base tels que les soins de santé, le logement et l'éducation. Notre objectif est de faire de notre province un endroit où chaque personne puisse prospérer, peu importe qui elle est, où elle habite ou quelle langue elle parle. Notre série de tables rondes a été un exercice de véritable écoute qui, je sais, sera suivi de plusieurs autres.



Table des matières

Introduction.....	1
Méthodologie.....	2
Éducation.....	3
Énergie.....	6
Système de santé.....	10
Développement économique.....	14
Environnement.....	18
Logement.....	22
Annexe a : Abréviations.....	26
Annexe B : Invités.....	27

Dans un souci d'ouverture et de transparence, nous nous sommes engagés dès le début à vous être redevables quant à ce que nous allons recueillir comme témoignages et opinions. Ce résumé représente notre effort de reddition de comptes auprès des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois, ainsi qu'auprès de participants à ces tables rondes qui nous ont si généreusement et gentiment offert leur temps et leur expertise.

Nous vous avons entendus et nous vous remercions.

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Susan Holt". The signature is fluid and cursive.

Susan Holt
Cheffe de l'opposition officielle

MÉTHODOLOGIE

En tant qu'Opposition officielle, nous dépendons fortement de l'expertise des leaders sectoriels et des groupes travaillant sur le terrain afin de garantir un débat pertinent et multidimensionnel à l'Assemblée législative. Tout au long de l'été et de l'automne 2023, le Bureau de l'opposition officielle a organisé des tables rondes afin d'approfondir ses connaissances en lien avec les enjeux importants, d'étoffer son programme législatif et d'alimenter ses efforts dans l'accomplissement de son mandat qui consiste à assurer l'imputabilité du gouvernement et à défendre les intérêts des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois à l'Assemblée législative.

Établir les priorités :

Six secteurs ont été retenus à la lumière des résultats d'un sondage réalisé auprès des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois afin d'identifier les enjeux les plus importants pour notre province, ainsi que des suggestions de membres de notre caucus en lien avec les problèmes les plus prévalents dans leurs circonscriptions. Les défis liés aux soins de santé, au logement, à l'éducation, à l'énergie, au développement économique et à l'environnement ont été identifiés comme étant les plus pressants et ont donc été retenus comme priorités dans notre première série d'actions.

Mobiliser :

Le Bureau de l'opposition officielle a mis un accent particulier sur la diversité des perspectives lors de chacune des tables rondes afin d'obtenir une représentation aussi fidèle que possible des différents points de vue actuels dans la province. Cela a conduit à un large éventail de participants provenant de toutes les sphères, y compris des représentants des Premières Nations, des gouvernements locaux, des organisations à but non lucratif (OBNL), du milieu universitaire, des groupes de défense, du secteur de l'établissement, des organisations professionnelles, etc. Au total, 202 invitations individuelles ont été envoyées (voir l'annexe pour la liste des invités).

Organiser les dialogues :

Les tables rondes ont été coprésidées par le critique officiel correspondant et par la cheffe de l'Opposition officielle. Chaque discussion a duré 2,5 heures, en commençant par un mot de bienvenue, la présentation des participants, la reconnaissance des perspectives manquantes à la table, un aperçu des défis connus par l'Opposition officielle, ce que nous anticipons pour la prochaine session à l'Assemblée législative et, enfin,



De gauche à droite : Isabelle Thériault, Chuck Chiasson, Susan Holt

enfin, l'ouverture de la discussion et du partage des réflexions des participants.

Les discussions ont été facilitées par l'emploi des questions suivantes :

- Avons-nous omis des lacunes et des obstacles dans la liste des défis déjà connus?
- Que se passe-t-il actuellement au sein de vos organisations?
- Combien êtes-vous sollicité par le gouvernement?
- Comment pouvons-nous être une Opposition officielle plus constructive à l'Assemblée législative?
- À quoi devons-nous être plus attentifs?
- Quelles sont vos principales préoccupations pour la prochaine session législative?
- Que devrions-nous présenter de façon proactive et préventive?

Les participants ont partagé leurs perspectives à propos des défis actuels auxquels chaque secteur est confronté et ont formulé des recommandations quant aux prochaines étapes à mettre en œuvre pour améliorer la situation.

Rapports :

La transparence et la collaboration sont à la racine de toutes les actions de l'Opposition officielle. Dans un souci de respect de ces engagements et de la création d'un espace sécuritaire permettant des discussions franches à propos de sujets souvent difficiles et parfois même controversés, l'Opposition officielle a précisé que toutes les déclarations faites par les élus sont sujettes à la reddition publique de compte, mais que les commentaires partagés lors de la discussion par les participants ne seraient jamais publiquement associés à un groupe spécifique ou à un individu spécifique. Les publications de médias sociaux de la cheffe de l'Opposition officielle ont été envoyées aux participants à l'avance pour rétroaction et approbation. Enfin, un résumé de chaque table ronde a été élaboré en suivant les principes de discrétion expliqués ci-dessus et a été acheminé aux participants de cette table ronde pour rétroaction avant sa publication.



LES DÉFIS

L'éducation a été un sujet de discussion important à travers la province au cours des deux dernières années. Au sein de l'Opposition, nous avons constamment entendu parler de cinq problèmes constituant des obstacles importants pour l'avenir du système d'éducation publique du Nouveau-Brunswick, notamment la politisation de l'éducation, le manque de ressources, l'absence de consultation significative, l'instabilité du système et une structure désuète qui ne répond plus aux besoins actuels. Les participants ont tous été d'accord avec les défis que nous avons soulignés et ont donné leur propre point de vue sur les obstacles auxquels le secteur est confronté.

Politique en éducation

Les éducateurs et les travailleurs du secteur de l'éducation estiment que la politique dans le secteur, notamment l'introduction d'initiatives qui, selon les experts, sont fondamentalement néfastes pour les élèves (comme les tentatives de modifier le programme d'immersion en français et les changements préjudiciables apportés à la politique 713), détourne l'attention des difficultés réelles auxquelles les éducateurs et les élèves sont confrontés dans les salles de classe. Lors de la table ronde sur l'éducation tenue à l'été 2023, l'approche du gouvernement pour apporter des changements au secteur de l'éducation a été décrite comme «repeindre une maison au milieu d'un ouragan». Les experts en éducation ont maintes fois souligné les conséquences réputationnelles de ce type d'ingérence malsaine et ont exprimé leurs profondes inquiétudes quant à la perception externe de la profession enseignante du Nouveau-Brunswick, non seulement au pays, mais dans le monde entier.

L'impact des enjeux sociaux

Les participants ont expliqué que le système d'éducation n'existe pas en vase clos, ajoutant que bon nombre des "problèmes" de l'éducation ne peuvent être résolus qu'en prêtant attention aux conditions au sein de la communauté qui empêchent les enfants (et, par extension, les familles) d'arriver à l'école prêts à apprendre. La faim, l'itinérance, la pauvreté, la santé mentale et un manque général de respect pour l'autorité sont des problèmes communautaires "de taille adulte" qui ont un impact significatif sur les élèves des communautés scolaires. Les experts ont souligné qu'il était grand temps d'adopter une approche multi-départementale des services et des ressources communautaires qui soient facilement accessibles à l'école de manière régulière et prévisible.

Vision à long terme et planification

Selon les participants, il manque trois éléments fondamentaux nécessaires au succès du système de l'éducation publique du Nouveau-Brunswick :

1. une stabilité, une clarté et une vision pour l'avenir. Les participants à la table ronde ont identifié le besoin évident d'un réel plan à long terme pour l'éducation et ont exprimé certaines préoccupations quant au moment de son élaboration ;





2. les ressources financières, physiques et humaines. Nous avons entendu à plusieurs reprises que les Conseils d'éducation de district (CED) n'ont pas la latitude d'investir dans leurs propres écoles. Comme l'a souligné un participant, « Comment quelqu'un travaillant avec une colonne de chiffres dans une matrice de variables anonymes à Fredericton est-il censé connaître les différentes exigences communautaires à travers la province? » Les participants ont également exprimé leur grande préoccupation face au fait que 60% des écoles de la province datent de plus de 50 ans, ce qui pose d'importants défis en matière de santé et de sécurité pour le personnel scolaire et pour les élèves dont plusieurs sont malades en raison de la mauvaise qualité de l'air dans ces bâtiments. Les élèves se trouvent dans des milieux d'apprentissage désuets
3. une consultation constructive et signifiante tout au long du processus de changements dirigé par le gouvernement, ceci ayant été particulièrement dommageable au secteur de l'éducation alors qu'il émergeait à peine du plus fort de la crise provoquée par la pandémie de COVID-19. Le ministère de l'Éducation a choisi le moment exact où les écoles commençaient à peine à retrouver une certaine stabilité après le bouleversement provoqué par la pandémie pour amener des changements radicaux à la gouvernance et à différentes politiques, sans aucune consultation, et conséquemment, en provoquant une autre vague de confusion et d'instabilité.

Les changements démographiques au sein des classes

Un autre important défi auquel fait face le secteur de l'éducation est la façon inadéquate dont la structure actuelle du système d'éducation publique répond aux besoins des élèves et des classes. La composition de la salle de classe évolue, de même que le type de familles qui interagissent avec le système scolaire et qui en dépendent. Les participants n'étaient pas convaincus que le système d'éducation publique, tel qu'on le retrouve aujourd'hui, puisse mettre en œuvre de manière adéquate les changements qui seront nécessaires pour répondre efficacement aux changements sociétaux que nous vivons. Le personnel scolaire peut certainement être le moteur du changement, soulageant ainsi la pression sur le système scolaire, mais pour être les vecteurs de ce changement, les enseignants doivent pouvoir bénéficier de davantage de formation afin d'utiliser des pédagogies inclusives et innovantes. Le manque de personnel scolaire est également un élément important de la stabilité du milieu scolaire.

En ce moment, il n'y a tout simplement pas assez d'enseignants dans nos écoles et aucune des améliorations souhaitées par le secteur de l'éducation ne pourra se concrétiser si la province ne dispose pas du personnel nécessaire afin de mettre en œuvre ces changements.

Pénurie d'enseignants

Les participants ont souligné l'importance d'avoir non seulement suffisamment d'enseignants, mais d'avoir les bons enseignants dans nos classes. Leurs préoccupations concernaient, entre autres, l'investissement substantiel nécessaire pour arriver à pourvoir efficacement tous les postes d'enseignants.

Nous entendons que plus de 500 postes n'avaient pas été remplis pour l'année scolaire 2022-2023 et que la situation ne s'améliorait pas. Les participants étaient inquiets du fait que, si 500 postes étaient vacants cette année, on n'arriverait jamais à pourvoir les 500 autres postes vacants prévus en 2023-2024. Avec l'augmentation importante du taux d'immigration dans la province, soit l'équivalent de 10 000 nouveaux élèves dans le système d'éducation publique au cours des deux prochaines années, les participants estimaient qu'un investissement de 120 millions de dollars serait nécessaire pour simplement maintenir les niveaux de dotation existants afin de suivre cette croissance

La pénurie d'enseignants fait partie d'un problème mondial plus vaste. En effet, il faudrait 70 millions d'enseignants dans le monde pour répondre à la demande croissante dans les différents systèmes d'éducation publique et les gouvernements semblent répondre à cette crise en déprofessionnalisant la profession enseignante. On embauche des enseignants avec moins de qualifications qui gagnent un salaire moindre. Les enseignants du Nouveau-Brunswick sont déjà les moins bien payés au Canada Atlantique et les deuxièmes moins bien payés au pays.





Les participants ont également souligné l'importance du personnel scolaire non enseignant dans la réussite des élèves. Les conseillers en orientation, les mentors en gestion de comportement, les assistants en éducation et les enseignants ressources sont tous désespérément nécessaires. Les participants ont aussi soulevé le fait que le sous-financement du système scolaire public n'est absolument pas la façon de positionner le Nouveau-Brunswick comme étant la province qui forme les élèves les plus performants.

Enfin, en prévision d'un nouveau projet de loi sur l'éducation à l'automne, les participants ont souligné que le ministre de l'Éducation avait écrit aux CED pour leur faire part de sa volonté de s'engager dans une consultation signifiante pour la révision de la Loi sur l'éducation, de manière à ce que les élèves soient plus engagés et que les voix des familles et des communautés soient mieux représentées dans le processus décisionnel. Évidemment, des préoccupations ont également été soulevées concernant les changements proposés au modèle de gouvernance. Les participants ont insisté sur le fait que les CED sont un partenaire crucial qui doit continuer à faire partie de toute discussion en lien avec les changements du modèle de gouvernance de l'éducation publique du Nouveau-Brunswick puisqu'ils sont les «représentants étudiants et communautaires».

LES RECOMMANDATIONS

- Évaluer le développement actuel de l'éducation à long terme et son déploiement, en rassemblant les parents, les enseignants, les CED, les étudiants et les autres parties concernées avant que des changements ne soient proposés afin de garantir la stabilité du secteur
- Investir de manière significative dans les ressources humaines et le soutien continu du personnel éducatif, y compris la formation continue, la rétention et le recrutement, et envisager un plan qui évalue spécifiquement les opportunités et les défis liés à l'immigration pour le secteur de l'éducation
- Mettre à jour le modèle de financement du secteur de l'éducation publique afin de faciliter l'inclusion et l'innovation, et utiliser les experts comme moteur de changement
- Donner aux communautés les outils nécessaires pour qu'elles puissent mettre en œuvre les changements spécifiques dont elles ont besoin, comme leur donner le pouvoir d'évaluer leurs infrastructures, d'identifier les problèmes et d'y remédier
- Inclure les besoins et les ressources nécessaires au secteur de la petite enfance dans le plan éducatif à long terme compte tenu de l'importance de l'éducation de la petite enfance au continuum de l'éducation publique du N.-B.
- Organiser d'autres tables rondes afin de renforcer la confiance au sein du secteur et d'améliorer la vision
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie solide pour recruter et encadrer les futurs directeurs et directeurs adjoints et envisager la planification de la relève école par école
- Soutenir davantage les communautés scolaires en les dotant de Coordinateurs de ressources communautaires et scolaires capables de rassembler des ressources communautaires multi-départementales et à but non lucratif afin d'améliorer la qualité de vie et l'aide aux enfants, aux jeunes et à leurs familles





LES DÉFIS

Les principales préoccupations entendues en lien avec le portefeuille énergétique de la province peuvent être regroupées en trois familles: la production d'électricité, la compagnie d'électricité et la sensibilisation du public ainsi que son niveau d'acceptabilité publique. Les experts présents lors de la Table ronde sur l'énergie étaient en accord avec cette classification et ont saisi l'occasion de se pencher sur les défis qui freinent le parcours du Nouveau-Brunswick vers une énergie propre, abordable et fiable.

Un manque de planification énergétique à long terme

Le plus grand et le plus urgent besoin en lien avec ce dossier est l'élaboration, puis la mise en œuvre d'un réel plan énergétique à long terme. Les participants ont soulevé le fait que le gouvernement néglige souvent la vision à long terme lors de la rédaction de politiques et de régulations. Le concept même du temps doit être revu dans le cadre des projets de grande envergure. Un participant a déclaré que «les plans quinquennaux couvrent seulement un cycle de conception et de mise en œuvre de projets». Les oscillations du pendule politique ont également été mises en lumière comme étant un défi important de ce dossier. Les participants ont avancé qu'il «est difficile d'élaborer et de planifier des projets et des transitions lorsque les objectifs changent sans cesse». Toutefois, ils soulignent que, de façon générale, le secteur de l'énergie évolue quand même dans la bonne direction malgré de nombreux reculs opérationnels causés par le décalage entre les politiques gouvernementales et les normes de mise en œuvre des projets. Les participants ont affirmé que la province doit absolument considérer toutes les options lors de l'élaboration du nouveau plan énergétique et privilégier la transition vers des technologies propres, abordables dès le début et offrant la flexibilité nécessaire afin d'être adaptables à des changements importants et à d'autres technologies innovantes. Ce plan doit inclure les microréseaux, la décentralisation comme moyen d'accroître la sécurité et la fiabilité énergétiques, et la création d'espaces d'incubation pour la recherche énergétique, l'innovation technologique, etc.

Permettre à la province de se démarquer

Quant à l'avenir du secteur de l'énergie et à la transition vers une énergie propre, conformément aux réglementations fédérales visant à atteindre le zéro net d'ici 2035, les experts ont insisté sur la nécessité pour le Nouveau-Brunswick de se démarquer des autres provinces en maximisant l'utilisation d'énergie renouvelable (éolienne, solaire, hydroélectrique, biomasse) et en tirant parti des changements à venir. Ils affirment également qu'un rythme de transition soigneusement étudié devra être instauré par le gouvernement pour permettre les changements appropriés à la main-d'œuvre et à l'expertise afin de bien répondre aux nouvelles exigences du secteur. Les participants ont ajouté qu'un « grand nombre d'investisseurs importants, dans le monde, recherchent les habitations utilisant des énergies vertes » et que, « lors de changements aux politiques, il faut tenir compte de ce qui peut rendre le Nouveau-Brunswick attrayant pour ce genre d'investissements ».



Participants à la table ronde sur l'énergie



Des relations tendues avec les Premières Nations

Les participants ont affirmé que la réparation des relations avec les Premières Nations et le travail en réel partenariat avec les leaders autochtones et avec les communautés autochtones de toute la province sont les piliers fondamentaux sur lesquels tout le travail de planification énergétique devrait reposer. Les participants ont reconnu le dialogue négatif actuel et les tensions qui ont émergé à la suite des récentes actions du gouvernement envers les Premières Nations. Ils ont également reconnu que l'état de ces relations présente un risque sérieux pour le secteur de l'énergie, tant en matière de progrès que de potentiel d'attraction des investisseurs au Nouveau-Brunswick, et qu'il est impératif de tenir des discussions franches et ouvertes afin de permettre l'espace nécessaire pour que les Premières Nations puissent pleinement exprimer leur point de vue et les façons dont elles veulent collaborer.

Des conséquences pour les PME

Les participants étaient conscients du fait que chaque changement et chaque décision en lien avec les politiques et les tarifs énergétiques aura des conséquences pour tous les Néo-Brunswickois, mais plus particulièrement pour les petites et moyennes entreprises (PME) qui représentent 98% des entreprises de la province et qui fournissent 35% des emplois du Nouveau-Brunswick. Ils ont toutefois souligné que les PME devront elles aussi bientôt se conformer aux politiques fédérales, bien que de manière indirecte, étant donné que les grandes entreprises qu'elles fournissent y seront directement soumises.

Une pénurie d'infrastructures et de main-d'œuvre

La transmission, la distribution et le stockage de l'énergie ont occupé une grande place dans la discussion en raison de leur rôle crucial. Dans la transition à court, moyen et long terme vers une énergie propre. Les participants ont souligné le grand potentiel du Nouveau-Brunswick, avec ses ports et ses éventuels projets de lignes ferroviaires, notant aussi la nécessité d'électrifier les moyens de transport, ce qui offrirait des avantages à la fois environnementaux et économiques. Les participants ont également exhorté le gouvernement à accorder une plus grande attention à la transmission de l'énergie afin que le Nouveau-Brunswick puisse établir avec succès des connexions régionales (entre les provinces maritimes) et mondiales. Une meilleure connectivité favoriserait la diversification et la fiabilité des ressources énergétiques propres, signalant en même temps que la pénurie de main-d'œuvre est et continuera d'être un défi important.

Énergie NB emploie actuellement 140 monteurs de lignes, ce qui est loin d'être suffisant. Cela entraîne des conditions de travail difficiles, des pressions accrues et des difficultés de rétention du personnel. Les participants ont ajouté que cette situation ouvre la porte aux « chasseurs de tempêtes », des équipes provenant des États-Unis ainsi que des autres provinces et territoires qui sont engagées pour combler les lacunes. Ils ont souligné que des équipes du genre ne représentent pas une solution durable en raison des coûts supplémentaires liés à la sous-traitance et du manque de stabilité qu'elles occasionnent au sein du secteur.

Le groupe a insisté sur le fait que les infrastructures actuelles du réseau électrique de la province représentent un obstacle, non seulement pour la transition vers une énergie propre et pour les changements nécessaires afin de répondre à une demande croissante en énergie, mais aussi sur le plan de la fiabilité et de la rentabilité. Les changements climatiques entraînent des tempêtes plus fortes qui nécessitent des infrastructures renforcées, ce qui entraînera certainement une augmentation des coûts de l'énergie.





Une divergence entre Énergie NB et la CESPNB

En ce qui concerne Énergie NB, les participants ont convenu que l'organisation fait actuellement face à de sérieuses difficultés financières et de gouvernance. Cependant, il y avait consensus sur le fait que les gouvernements doivent arrêter d'utiliser l'organisation comme pion politique et qu'elle doit être soutenue dans ses efforts pour résoudre ses problèmes. Tous les experts ont également souligné que la Commission de l'énergie et des services publics (CESPNB) mettait un accent démesuré sur le maintien des tarifs pour les consommateurs (plutôt que sur leur facture totale), en plus de ce qu'ils perçoivent comme un mépris total de la nécessité d'avancer vers la décarbonisation. Les tarifs énergétiques étant actuellement maintenus artificiellement bas, ils font en sorte qu'Énergie NB doive absorber les déficits, ce qui n'incite aucunement la population à apporter des changements à leurs habitudes de consommation énergétique ou à adopter des alternatives plus vertes.

Un manque d'éducation à l'énergie et un manque de sensibilisation

Enfin, les participants ont indiqué que les sondages récents montraient que l'énergie propre est seulement la troisième priorité énergétique des Néo-Brunswickois, après la rentabilité et la fiabilité du système. Ce résultat était facilement prévisible, étant donné l'augmentation du coût de la vie à laquelle fait face la province. Les Néo-Brunswickois sont de moins en moins enclins à vouloir payer davantage pour une énergie propre, ce qui est exacerbé par une rapide perte de confiance envers le gouvernement. Le groupe a également expliqué que les efforts de sensibilisation à l'importance d'une transition vers une énergie propre et à la nécessité d'augmenter les coûts à court terme pour pouvoir bénéficier d'économies à long terme n'ont pas été concluants. Cependant, le groupe a souligné que, partout dans la province, des individus et des communautés sont ouverts à mieux comprendre le système et cherchent activement des moyens de s'impliquer, notamment dans des projets qui leur seraient mutuellement bénéfiques.





LES RECOMMANDATIONS

- Bâtir une relation de confiance avec les leaders et les communautés des Premières Nations, et créer un espace favorisant une communication franche et ouverte, ainsi qu'une réelle collaboration
- Établir une stratégie énergétique nouvelle et proactive, avec des plans et des objectifs à court, moyen et long terme, et suivant une vision redéfinie ainsi que des priorités appuyées par tous les partis politiques, afin de maximiser l'utilisation d'énergies renouvelables, tout en tenant compte de l'importance de son accessibilité et de son efficacité
- Explorer les options de systèmes centralisés et décentralisés (microréseaux), ainsi que les projets énergétiques communautaires afin de stimuler l'intérêt des communautés à s'impliquer et d'ainsi augmenter la sécurité et la fiabilité du système
- Créer des espaces d'incubation pour la recherche et les innovations énergétiques
- Réviser et modifier la Loi sur l'électricité et la Loi sur la Commission de l'énergie et des services publics afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de solutions énergétiques propres
- Revoir les réglementations de la CESPNO et s'assurer de leur alignement avec la nouvelle stratégie énergétique et avec les nouvelles priorités
- Développer des réglementations et des politiques à la fois flexibles et cohérentes, dans le cadre de la nouvelle stratégie énergétique, afin de rendre la province attrayante pour les investisseurs potentiels du secteur de l'énergie et de soutenir ces investissements et ces transitions à l'aide d'une utilisation optimale des fonds provenant tant du secteur privé que du secteur public
- Créer une entité de gouvernance qui garantit la responsabilité, en matière d'énergie verte, de toutes les autres entités impliquées, y compris le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (main-d'œuvre), le ministère de la Sécurité publique (application pratique) et Énergie NB (efficacité) afin de s'assurer que toutes les politiques gouvernementales soutiennent les objectifs de réduction de carbone de la province
- Réviser le processus d'attribution de financement et d'octroi de subventions pour les projets écologiques afin de le simplifier et d'en améliorer les délais
- S'assurer que toutes les demandes de propositions comprennent des directives claires en lien avec les concepts « zéro émission nette » et « prêt pour zéro émission nette »
- Envisager des crédits d'impôt sur les intrants afin de soutenir le développement de projets d'énergie propre
- Observer les pratiques gagnantes utilisées ailleurs et rechercher les occasions de collaboration potentielle avec des centres d'excellence dans d'autres provinces, tel que le Clean Tech Innovation Centre à l'Île-du-Prince-Édouard
- Investir dans des stratégies d'attraction, de recrutement et de rétention de main-d'œuvre, en partenariat avec les institutions postsecondaires et les employeurs du secteur de l'énergie
- Soutenir les PME et les inciter à participer à la transition énergétique aux côtés des grandes entreprises
- Moderniser la transmission d'électricité ainsi que le réseau de distribution de la province et investir dans l'adaptation des infrastructures afin d'améliorer la fiabilité du système énergétique
- Élaborer une stratégie de sensibilisation à l'énergie verte qui renforce la littératie énergétique publique, en mettant un accent particulier sur la relation entre l'efficacité de l'énergie et son prix, ainsi que sur la distinction entre « énergie » et « électricité »



LES DÉFIS

Le système de santé du Nouveau-Brunswick est en crise et les Néo-Brunswickois craignent de ne pas pouvoir accéder aux services dont ils ont besoin quand ils en ont besoin. L'Opposition officielle a entendu de nombreuses préoccupations liées aux soins de santé, au cours des derniers mois, concernant l'accès aux soins primaires, les temps d'attente aux urgences et en chirurgie, l'accès aux services en santé mentale, la mise à niveau des infrastructures hospitalières et la nécessité de numériser les dossiers. Nous avons également entendu parler du manque de formation en compétences culturelles et en intervention informée par le traumatisme, du besoin urgent de réunir des équipes de soins communautaires plus collaboratives à travers la province, de la nécessité d'efforts supplémentaires pour la rétention et le recrutement de professionnels de la santé, des inquiétudes concernant le manque de consultation gouvernementale avec les professionnels de la santé avant de proposer de nouveaux programmes et de la nécessité d'un meilleur processus lié à l'intégration des innovations en matière de soins virtuels ainsi qu'au suivi des besoins en soins primaires (par exemple, eVisitNB et Lien santé N.-B.). Les participants à notre table ronde sur la santé ont fait écho de toutes les préoccupations et de tous les défis mentionnés ci-dessus et ont fourni leur expertise et leurs conseils concernant l'accès aux soins primaires en particulier.

Manque de planification et de mise en œuvre à long terme

Les participants ont tous convenu que le système de santé a grandement besoin d'un effort colossal de gestion du changement, ajoutant que jusqu'à présent, « seuls des demi-mesures et des projets pilotes ont été mis en œuvre, sans investissement total dans des solutions durables et à long terme, » ajoutant que « les décideurs optent pour des solutions à court terme ». Les participants ont souligné que, tout comme d'autres secteurs, les soins de santé ont souffert des changements gouvernementaux successifs, soulignant que « nous n'avons jamais mené à bien un programme pour voir s'il fonctionne » et que l'état actuel des services d'urgence du Nouveau-Brunswick est le résultat de lacunes non corrigées dans l'ensemble du système, y compris dans les soins de longue durée (SLD) et dans les services de soutien aux personnes âgées, et reconnaissant que, même si des programmes tels qu'eVisitNB et Lien santé N.-B. ont leur place, ils ne sont que des composantes de l'intégration de la santé numérique, de l'efficacité administrative, de l'automatisation et de l'amélioration de la qualité. Les participants ont souligné que toutes les normes de soins ne s'appliquent pas aux soins virtuels et qu'il est essentiel d'incorporer correctement les soins virtuels à la médecine. Les participants ont mis en garde contre la norme de diligence en matière de services virtuels. Ils ont également exprimé de sérieuses inquiétudes face à l'explosion d'utilisations du programme Lien santé NB, avec environ 45 000 patients intégrés, dont seulement environ 1 200 ont été vus par un médecin, et avec aucun déchargement au moment de la table ronde.

Pressions sociales accrues

Le secteur de la santé est directement affecté par des problèmes sociaux tels que la pauvreté, les problèmes de logement, le manque de stabilité à la maison, etc., ainsi que les défaillances du système de soins de longue durée et d'autres obstacles systémiques à une réussite et à un accès jugés optimaux. Les experts présents à notre table ronde ont souligné la nécessité d'investir dans la résolution de ces problèmes et dans la prévention, par exemple, dans les initiatives de mieux-être communautaire.





Désincitation aux soins primaires

Les experts ont souligné des défis majeurs en matière de recrutement, un nombre croissant de médecins en âge de prendre leur retraite et un manque d'effort pour l'attraction, le recrutement et la rétention des professionnels de la santé, avec des facteurs dissuasifs allant des processus de reconnaissance des titres de compétences, au taux d'imposition des frais généraux, en passant par les heures de travail administratif non facturables et la frustration à l'égard du système existant et des infrastructures. Les participants ont décrit que « maintenant, le gouvernement essaie d'injecter de l'argent pour résoudre le problème sans aucune structure de responsabilisation ». Les participants ont ajouté qu'il n'y avait pas non plus assez de médecins de famille, de psychologues et d'autres professionnels de la santé formés dans la province, affirmant que « l'éducation en matière de santé n'a pas été prise en compte lors de l'examen de la réforme du système ». Les participants ont exprimé que les médecins et les infirmières ne sont actuellement pas rémunérés lorsqu'ils occupent un poste de professeur, ce qui les dissuade d'enseigner, notant également un manque d'investissement provincial dans l'équipement et dans l'espace de formation. Un participant a tiré la sonnette d'alarme concernant le manque de places de stages, précisant qu'il y a actuellement environ 70 infirmières praticiennes et infirmiers praticiens (IP), ainsi que 110 médecins à la recherche de place de stages sans qu'aucune opportunité ne s'offre à eux.

Limites du champ d'exercice

Les participants ont unanimement partagé leur indignation envers les IP ne recevant pas le droit à la facturation qu'elles méritent, ce qui les laisse incapables d'aider, même si elles sont prêtes à retrousser leurs manches et à fournir aux Néo-Brunswickois les soins dont ils ont besoin. De plus, le groupe a exprimé des frustrations concernant les limites législatives à leur champ d'exercice et à celui des autres infirmières et autres professionnels de la santé, notamment les ambulanciers, les ambulanciers de soins avancés et les pharmaciens de soins avancés. Les participants ont convenu à l'unanimité que les visites aux urgences sont souvent le résultat d'une gestion inadéquate des maladies chroniques et que, même si le diagnostic est posé par un médecin de famille ou par un spécialiste, la gestion peut en être effectuée, dans la plupart des cas, par des IP, des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (IAA), des infirmières et infirmiers autorisés (IA), et des préposées et préposés aux services de soutien à la personne (PSSP).

Infrastructure numérique

En ce qui concerne les infrastructures de santé, les participants à la table ronde ont mis l'accent sur le système d'information clinique actuel du Nouveau-Brunswick, le décrivant comme « datant des années 80 », soulignant la nécessité de numériser et d'intégrer les dossiers médicaux. Le système actuel pose non seulement un défi pour les professionnels de la santé, qui doivent recommencer à zéro avec chaque nouveau patient, mais aussi pour les patients qui sont obligés de redécrire leurs besoins et leurs symptômes, et de raconter à nouveau leur histoire, ce qui, dans certains cas, peut contribuer à leur traumatisme.





Inclusion

La diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) font cruellement défaut dans l'ensemble du système, qu'il s'agisse des services destinés aux personnes handicapées, des soins aux nouveaux arrivants ou de l'intégration des travailleurs de la santé issus de la diversité. Les soins inclusifs pour les personnes handicapées constituent un obstacle depuis longtemps. Les participants ont souligné que les professionnels de la santé ne disposent pas de la formation appropriée pour travailler avec des personnes handicapées ou avec leur équipement (fauteuils roulants, etc.). Les participants ont ajouté que les personnes handicapées se heurtent à d'énormes obstacles en matière de transport qui les empêchent d'accéder aux unités de soins spécialisés. Les nouveaux arrivants dans la province sont également confrontés à des obstacles quant à l'accès aux soins de santé, outre l'accès à un médecin de famille, notamment à des problèmes de barrières linguistiques et à un manque de formation des professionnels de la santé en matière de sensibilité culturelle, ce qui nuit sérieusement à la communication entre le professionnel de la santé et le patient, qui contribue à un sentiment d'insécurité et d'impuissance du côté du patient et, dans certains cas, qui le traumatise à nouveau. Le manque de compétences culturelles crée également un environnement de travail inhospitalier pour les professionnels de la santé nouvellement recrutés et a une incidence directe sur la rétention de ces professionnels de la santé.

Relations tendues avec les Premières Nations

Enfin, des experts se sont prononcés sur le droit des Premières Nations à s'approprier leurs propres soins de santé dans leurs propres communautés et sur la nécessité de codévelopper un système qui répond à leurs besoins et qui respecte et intègre leur culture et leurs enseignements.





LES RECOMMANDATIONS

- Examiner et apporter des améliorations au plan de santé provincial actuel, éclairées par les données, les projections des besoins jusqu'à 30 ans et l'expérience vécue des personnes (personnes handicapées, personnes âgées, nouveaux arrivants, etc.), y compris des objectifs clairs, des mesures d'action et une réelle responsabilisation
- Veiller à ce que toutes les parties s'entendent sur les priorités du plan de santé afin de minimiser l'instabilité
- Créer et investir dans des centres de soins communautaires intégrés tels que ceux existant en Nouvelle-Écosse et dans d'autres provinces, offrant l'expertise des médecins, des assistants médicaux, des scribes médicaux, des IP, des IA, des IAA, des PSSP, des ambulanciers, des ambulanciers de soins avancés, des travailleurs sociaux, des physiothérapeutes, des psychologues et des diététistes, le tout sous un même toit et géré par les coordonnateurs de processus afin d'en faciliter l'accès, les références et les suivis
- Réévaluer les modèles de financement et de rémunération du secteur
- Modifier la législation et proposer une nouvelle législation qui permet à tous les professionnels de la santé de travailler dans l'ensemble de leur champ de pratique, réduisant ainsi les pressions sur le système grâce à une meilleure gestion des maladies chroniques et à une évaluation appropriée des besoins en soins d'urgence
- Établir une législation/politique de transformation numérique et d'innovation en matière de soins de santé afin de promouvoir, d'affiner et de développer une prestation de soins de santé plus significative et plus efficace
- Examiner les processus de reconnaissance des titres de compétences, en identifier les principaux obstacles, lacunes et inefficacités, et uniformiser les parcours
- S'abstenir de fermer des cliniques communautaires en raison d'un manque de médecins de famille et les doter plutôt d'IP et d'ambulanciers paramédicaux en soins avancés offrant des soins 24 heures sur 24
- Investir dans des systèmes de gestion des documents numériques standardisés et complémentaires
- Reconnaître l'importance de la prévention et investir dans des initiatives qui la favorisent
- Augmenter les prestations d'invalidité afin que les personnes handicapées ne vivent pas en dessous du seuil de pauvreté profonde, ce qui améliore leur santé physique et mentale globale et qui réduit le nombre de leurs visites aux urgences
- Fournir des solutions appropriées et adaptées aux patients afin de surmonter les obstacles au transport des personnes handicapées qui doivent se rendre dans les différentes unités de soins de la province
- Investir dans des initiatives d'intégration communautaire pour les professionnels de la santé afin d'augmenter leur rétention, notamment en engageant les étudiants dès le début de leur carrière
- Mettre en œuvre les principes et les initiatives DEI dans l'ensemble du système
- Travailler et investir pour obtenir plus de places de formation et de programmes de résidence



LES DÉFIS

Des chefs d'entreprises et des experts de partout dans la province ont réclamé des investissements gouvernementaux afin de créer un environnement qui encourage la croissance économique, qui attire les investisseurs et qui favorise la réussite des entreprises de partout dans la province. Des experts en développement économique se sont joints à nous pour une discussion portant sur les défis auxquels sont confrontées les communautés d'affaires locales, nuisant ainsi à la croissance économique du Nouveau-Brunswick. De nombreux participants ont souligné que les écarts existants sont dus à la croissance démographique sans précédent que connaît actuellement la province et, même s'ils préfèrent faire face à ces défis plutôt qu'à ceux liés à une diminution de la population, ils ont souligné l'urgence de consacrer les investissements appropriés aux endroits appropriés dans l'ensemble du système. Les experts ont déploré l'approche fragmentée et au goutte-à-goutte en matière de dépenses et ont souligné la nécessité de prendre des mesures importantes et audacieuses.

Un manque de planification à long terme

Les participants ont tous convenu que l'économie actuelle de la province n'est pas viable à long terme, surtout dans les régions rurales. Les communautés rurales, particulièrement celles du nord de la province, connaissent un exode d'industries et d'entrepreneurs pendant que le gouvernement se concentre uniquement sur des stratégies centrées sur les zones urbaines. Les experts se sont également arrêtés sur l'importance du bilinguisme économique au Nouveau-Brunswick et sur les contributions significatives qu'il a apportées à la province. Ce bilinguisme a en effet ouvert la porte à une diversité de marchés et attiré un grand nombre de familles, d'entrepreneurs et d'entreprises d'autres pays francophones. Le groupe a par ailleurs souligné l'inquiétude suscitée par la récente tentative du gouvernement d'annuler le programme d'immersion française dans les écoles de la province et les implications que ce changement de politiques pourrait avoir sur le développement économique.

Une augmentation des coûts et une pénurie de main-d'œuvre

Les participants ont signalé l'augmentation des factures d'électricité comme étant un problème majeur pour les petites entreprises et ont qualifié d'injustes les récents changements qui donnent aux municipalités la possibilité d'augmenter le taux d'imposition des entreprises. La pénurie de main-d'œuvre demeure également un obstacle majeur pour les entreprises qui tentent de répondre à la demande pour leurs services et produits, et de planifier leur relève. Le déficit commercial est important dans tous les secteurs et conduit à une sous-traitance extérieure qui coûte bien plus cher que l'emploi local.

Des secteurs négligés

Les participants ont également souligné que le secteur agricole reste négligé malgré ses contributions importantes à la province par l'emploi, la production et l'exportation, et ils notent des lacunes appréciables dans la perception et la sensibilisation du public à l'égard de l'industrie, de ses employés et de sa culture de travail. Le développement des compétences de ce secteur est également une nécessité, compte tenu des réalités actuelles de pénurie de main-d'œuvre et du fait que l'industrie cherche activement des moyens de se doter d'outils afin de surmonter cette pénurie.





Les participants ont aussi sonné l'alarme face aux taux élevés d'artistes qui quittent le Nouveau-Brunswick. Les écrivains, traducteurs, cinéastes, acteurs, musiciens, danseurs, et autres artistes reflètent la diversité de notre province et contribuent à la cohésion sociale. Les participants ont reconnu que les arts et la culture contribuent davantage au produit intérieur brut (PIB) du Nouveau-Brunswick que l'agriculture, la fabrication de pâtes et papiers, l'information et la technologie (IT), les produits de la mer, la fabrication et l'exploitation minière, mais que malgré des efforts soutenus et des pressions constantes, le secteur artistique demeure ignoré en tant que contributeur économique par le gouvernement.

Une absence de stratégie en matière de ressources naturelles

Les participants ont exprimé leur déception face à l'utilisation des ressources naturelles de la province et aux investissements qui y sont liés, soulignant un manque flagrant de stratégie. En effet, le Nouveau-Brunswick exporte constamment des matières premières et importe énormément de produits à valeur ajoutée. Les participants ont également tiré la sonnette d'alarme concernant l'augmentation du nombre de produits transitant par Vancouver plutôt que par les Maritimes, ce qui a des conséquences importantes sur les coûts, les emplois liés au camionnage et les centres de distribution locaux.

Des défis grandissants et des pressions sociales accrues

Outre les défis traditionnels auxquels les entreprises sont confrontées, tels que l'inflation, la pénurie de main-d'œuvre, les réglementations et les formalités administratives, les experts ont souligné l'impact important que les problèmes sociaux ont actuellement sur le secteur économique. Les problèmes de santé, de logement, de garde d'enfants, de criminalité, de toxicomanie et de santé mentale ont atteint un niveau critique et ont conduit à des difficultés de recrutement et de rétention, ainsi qu'à un transfert de plus en plus de responsabilités vers les communautés, les employeurs et les propriétaires d'entreprises.

Le commerce, considéré comme un baromètre de la santé du système en raison de son lien avec la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'avec de la capacité des entreprises et des particuliers à consommer des biens et des services, a souffert depuis les derniers mois. La criminalité dans le commerce a augmenté, selon les experts, en raison des besoins sociaux profonds et de l'introduction récente du crime organisé à grande échelle dans les Maritimes, en plus des graves lacunes liées à la justice et à la sécurité publique, notamment le manque de réactivité des policiers aux appels liés à la vente au détail.

Les experts du monde des affaires ont également fait part de leurs inquiétudes concernant le nombre de personnes souffrant de sans-abrisme dans leurs villes et villages, le qualifiant d'épidémie. Outre une véritable empathie et une préoccupation concernant le bien-être de leurs concitoyens, les membres ont souligné les incidences de ce sans-abrisme sur la perception de leurs communautés et leur capacité à attirer de nouvelles personnes et entreprises. Des préoccupations similaires ont été exprimées concernant les services de garde d'enfants, le manque de places ayant un impact important sur la capacité des parents du Nouveau-Brunswick à travailler ou à intégrer le marché du travail.





Un manque d'infrastructures

Les participants ne sauraient surestimer l'importance pour le secteur économique de demeurer connecté. Ils ont souligné la nécessité pour tous d'avoir accès à Internet et à un signal cellulaire dans toute la province, ainsi que les investissements au niveau des infrastructures telles que les routes, les voies ferrées, les ports et les transports publics. Ces défis touchent particulièrement l'isthme de Chignecto et la route 11. L'accès de tous à Internet haute vitesse a été cité comme étant un moyen de contribuer à «répartir la richesse» entre les zones rurales et urbaines.

Les conséquences de la réforme de la gouvernance locale

Concernant les gouvernements locaux, les experts ont mentionné la récente réforme de la gouvernance locale qui a apporté un certain nombre de changements. Le changement le plus marquant était le manque de clarté quant aux rôles et responsabilités des municipalités, des commissions de services régionaux (CSR) et des chambres de commerce en matière de politiques de développement économique. Les participants ont également discuté du rôle d'Opportunités Nouveau-Brunswick et de sa recherche d'un mandat au cours des dernières années.

Un manque d'investissements dans l'innovation

Enfin, l'innovation a été présentée comme lacune majeure au Nouveau-Brunswick. Les innovateurs locaux se retrouvent, ainsi que les conseils qu'ils donnent, souvent négligés ou tout simplement ignorés. Les participants ont été clairs : « Quand nous n'encourageons pas l'innovation, nous n'avancons pas. L'innovation crée des emplois et résout les problèmes.» Les experts ont indiqué que seulement environ 1 % du PIB du Nouveau-Brunswick est investi dans l'innovation, alors que les autres provinces investissent en moyenne 2,5 %. Un investissement de 25 à 30 millions de dollars rapprocherait le Nouveau-Brunswick de la moyenne nationale et le rendrait compétitif. Selon nos participants, chaque dollar dépensé en innovation génère 4\$ de revenu. Les experts ont souligné la nécessité de tirer parti des universités et des collèges dans ce domaine, pour que cela profite non seulement à leurs communautés locales, mais aussi à l'ensemble de la province. Les participants ont également discuté d'intelligence artificielle (IA), soulignant les changements de paysage qu'elle entraînera et la nécessité d'en tenir compte.





LES RECOMMANDATIONS

- Améliorer les relations avec les Premières Nations de la province en rétablissant la confiance, le respect et la compréhension, et en créant un partenariat mutuellement bénéfique autour de priorités de développement économique communes ou alignées
- Tirer parti de la taille du Nouveau-Brunswick et élaborer une stratégie de développement économique à deux volets, flexible et adaptable, incluant des actions et des objectifs spécifiques aux zones urbaines autant que rurales
- Réévaluer la réglementation dans le but de rendre le Nouveau-Brunswick plus attrayant pour les investisseurs, les fabricants et les entrepreneurs
- Explorer des solutions de logement pour réduire le prix des loyers dans toute la province, par exemple, avec l'adoption de politiques fiscales pour les unités à logements multiples similaires à celles de la Nouvelle-Écosse et la suppression de la taxe de vente harmonisée (TVH) sur les résidences à logements multiples
- Investir dans des initiatives d'attraction, de formation et de rétention de la main-d'œuvre et explorer des mesures incitatives pour réengager les retraités afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre dans toute la province
- Élaborer une stratégie globale en matière d'énergie propre qui maximise les occasions de développement économique local dans cet espace
- Investir dans les infrastructures à travers la province, y compris les transports (voies ferrées, ports, routes) et la technologie (accès à un Internet haute vitesse fiable partout)
- Examiner l'intersectionnalité ministérielle et favoriser la collaboration interministérielle tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies et de politiques
- Explorer la possibilité de créer un poste de défenseur des petites entreprises
- Augmenter le seuil du taux d'imposition de 500 000 \$ à 700 000 \$ pour les petites entreprises
- Plaider, au nom des entreprises, afin que soit reportée la date limite fédérale de remboursement de la Prestation canadienne d'urgence (PCU)
- Réviser la Loi sur la passation des marchés publics dans le but d'augmenter les investissements et la promotion des talents locaux
- Ramener le taux d'imposition municipale à 1,5%
- Engager les établissements d'enseignement postsecondaire et les collèges afin d'aligner leurs priorités sur les besoins et objectifs du développement économique de la province et de tirer parti de leur potentiel en innovations
- Changer la règle interdisant aux prestataires de services de garde de modifier leur désignation d'âge plus d'une fois par an afin d'aider les centres à répondre aux besoins locaux
- Envisager la possibilité de créer un poste d'intervenant des petites entreprises auprès de la CÉSP
- Proposer une législation sur le paiement rapide qui inclut des réglementations en lien avec les dates et les heures de paiement
- Prolonger la date limite pour les paiements du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)
- Poursuivre les économies en matière d'indemnisation des accidents du travail
- Insister sur l'importance de l'automatisation et de son adoption, et évaluer le niveau de préparation technologique des petites entreprises
- Accroître la formation en lien avec les métiers spécialisés
- Adopter une loi sur le statut de l'artiste au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'une série de mesures provinciales et fédérales visant la pleine reconnaissance des multiples contributions des artistes à la société et l'amélioration de leurs conditions socio-économiques



LES DÉFIS

Les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois méritent un environnement durable et sain. Le dossier de l'environnement chevauche plusieurs autres priorités et politiques de différents ministères. Cela se reflète par un large éventail de défis auxquels fait face la province, incluant les conséquences des changements climatiques (érosion, inondations, qualité de l'eau, feux de forêt, détérioration de la santé de la forêt, qualité de l'air, etc.), l'accessibilité financière (sources et prix de l'énergie, construction verte, transport, etc.), le recyclage et l'utilisation d'herbicides. Lors de cette table ronde sur l'environnement, des experts se sont penchés sur les lacunes existantes qui empêchent la province de surmonter les défis environnementaux, tant actuels que futurs.

Relations tendues avec les Premières Nations

Tous les participants se sont entendus sur le fait que la condition incontournable du progrès de la province vers ses objectifs environnementaux repose sur la rectification et sur l'amélioration de ses relations avec les Premières Nations et qu'il est absolument essentiel d'établir un climat de confiance, de compréhension et de respect, en plus de prioriser le développement d'objectifs communs afin de développer des partenariats durables et mutuellement bénéfiques.

Capacité insuffisante

Les gouvernements locaux et les OBNL sont surchargés et souffrent d'un manque de ressources humaines et financières alors qu'ils tentent de jouer leur rôle dans la mise en œuvre des priorités environnementales. Les experts ont mis en lumière les importantes conséquences de la Réforme de la gouvernance locale sur la clarté des rôles et des responsabilités de chacun, entre autres en matière d'environnement, tout en soulignant les importantes différences entre la capacité des régions urbaines à atteindre les objectifs environnementaux et celle des régions rurales. En ce qui concerne les ONL, le fait de devoir constamment refaire la même demande de financement auprès du même programme, année après année et malgré des résultats positifs, met à rude épreuve leurs ressources déjà très limitées.

Les participants ont insisté sur l'importance du Fonds en fiducie pour l'environnement (FFE) et ont exprimé leurs inquiétudes envers la volonté politique de le maintenir et d'y ajouter le financement additionnel qui améliorerait la capacité des municipalités et de leurs partenaires communautaires à mettre en œuvre des stratégies vertes telles que l'amélioration des infrastructures existantes.

Engagement insuffisant

Les municipalités, les OBNL, les entreprises et les membres des communautés ont tous souligné le manque flagrant de consultation et d'engagement de la part du gouvernement en matière de priorités, de politiques et de stratégies environnementales. Les experts ont également sonné l'alarme quant au problème de cloisonnement, tant au sein même du gouvernement provincial qu'entre les différents paliers gouvernementaux, les communautés et les ONL, ajoutant que les décisions qui concernent les priorités environnementales incluent rarement les communautés locales. Les parties prenantes ont aussi noté qu'il arrive beaucoup trop souvent que des fonds demeurent inexploités ou qu'ils soient gaspillés en raison du manque de collaboration et des doublons qui en résultent.





Écart grandissant entre l'industrie, les groupes de défense et les Néo-Brunswickois

Les participants ont discuté de leurs préoccupations en lien avec la communication et la transparence du gouvernement et, plus particulièrement, en ce qui concerne les progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs du plan sur les changements climatiques, ainsi que dans la gestion des terres de la Couronne. Les experts ont indiqué que ces inquiétudes sont probablement exacerbées par l'inaccessibilité pour le public des données, des politiques, des réglementations et des revenus liés à l'utilisation d'herbicides, à la fracturation hydraulique, ainsi qu'aux projets miniers et forestiers. Les parties prenantes ont affirmé que les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois veulent un gouvernement plus transparent quant à la façon dont l'industrie forestière exploite et traite les forêts de la province. Elles ont aussi insisté sur le fait que le manque actuel de transparence en lien avec l'épandage d'herbicides dans la province, surtout en ce qui concerne ses avantages et à ses risques, ainsi que le processus décisionnel du gouvernement dans ce dossier alimentent un grand sentiment de colère et de méfiance, ajoutant qu'à « ne pas savoir où nous sommes, nous ne pouvons pas savoir jusqu'où nous pouvons aller ensemble ». La sensibilisation et l'éducation du public, ainsi que la volonté de permettre un dialogue ouvert et constructif sont les éléments essentiels afin de combler le fossé entre l'industrie, les groupes de défense et la population. Bien qu'un consensus complet soit peu probable, il est absolument possible de réduire le niveau de désinformation et de désaccord dans le dossier de l'épandage d'herbicide.

En ce qui concerne le financement, les participants ont noté que les refus de financement ne sont pas accompagnés de commentaires constructifs qui pourraient éclairer les organisations à propos de ce qu'elles auraient pu faire différemment, des lacunes de rédaction de leurs demandes ou de leur développement de projets et des façons de progresser vers un projet plus approprié qui répondrait mieux aux besoins identifiés par le gouvernement provincial.

Planification à long terme insuffisante

Les experts ont mis en lumière l'absence d'un réel plan d'action en réponse aux changements climatiques, d'une stratégie sur l'eau et d'une stratégie sur la biodiversité, notant que les actions et objectifs climatiques actuels sont trop larges et qu'ils n'offrent donc pas l'orientation nécessaire aux parties prenantes locales et aux communautés. Les participants ont mentionné que la protection de l'environnement peut aussi faire partie de la solution afin de pallier la crise du climat. Les experts ont ajouté que la protection de l'environnement doit absolument être accompagnée d'une gestion appropriée et d'une mitigation efficace des risques, puisqu'à elle seule, elle ne pourra pas atteindre les objectifs à long terme de conservation et de biodiversité. Selon eux, la province a besoin de cibles plus ambitieuses qui, au bas minimum, s'arriment aux cibles nationales et internationales. Ils ont aussi souligné l'absence de stratégies et de standards environnementaux au niveau gouvernemental et ils ont affirmé que la province a, par conséquent, manqué de nombreuses occasions importantes. Les participants ont indiqué qu'une réglementation vague rend difficile la tâche des municipalités qui désirent se conformer et soutenir les politiques ainsi que les initiatives environnementales énoncées par le gouvernement.





Manque d'alignement entre le provincial et le fédéral

Les experts se sont entendus à l'unanimité pour dire qu'un soutien financier fédéral est essentiel afin de régler les problèmes du secteur de l'environnement, mais que le gouvernement fédéral désire également voir les provinces mettre sur pied des initiatives et des investissements afin de trouver des solutions. Les participants ont soulevé le fait qu'un nombre important de projets reçoivent une approbation partielle de financement de la part du fédéral, mais qu'ils ne sont ensuite pas approuvés par la Société de développement régional du Nouveau-Brunswick, ce qui en entrave sérieusement la progression. Un des exemples mentionnés concerne le financement fédéral de bornes de recharge électrique, projet qui avait suscité l'intérêt de plusieurs communautés. Cependant, au niveau provincial, il ne semble pas y avoir de volonté politique afin de soutenir de tels projets. Les participants ont également pris le temps de se pencher sur les occasions manquées de financement qui auraient permis de considérablement renforcer la capacité locale en ce qui a trait aux objectifs fédéraux de conservation de 30 pour cent de la nature d'ici 2030. Ces occasions manquées sont la conséquence d'un manque de planification sérieuse de la part du gouvernement provincial.

Inquiétudes en lien avec l'accessibilité

La sensibilisation du public et sa compréhension des priorités environnementales sont limitées, surtout compte tenu de l'augmentation continue de l'inflation, du coût des logements, du coût de l'électricité, etc. Cela suscite des inquiétudes auprès des experts en raison de la nécessité d'une approche globale de la société en matière d'actions concrètes pour contrer les changements climatiques et de planification environnementale. Les Néo-Brunswickois peinent actuellement à rejoindre les deux bouts et sont donc réticents à tout changement qui entraînerait une augmentation supplémentaire des coûts. Les experts ont souligné l'importance d'informer le public à propos des impératifs environnementaux et de veiller à ce que les Néo-Brunswickois comprennent la nature complexe du problème. Ils ont aussi avancé que, si rien ne change maintenant, les coûts futurs seraient encore plus élevés et que les problèmes environnementaux auraient des répercussions sur la santé, sur les opportunités d'emploi, sur la qualité de vie, etc. De plus, les parties prenantes ont réfléchi au rôle de la législation dans l'atténuation des coûts et ont encouragé la prise de moyens législatifs afin de réduire le coût de la transition écologique, notamment les modifications qui étaient attendues, à ce moment-là, à la Loi sur les récipients à boisson.

L'augmentation des coûts n'est pas seulement une préoccupation pour les ménages, mais aussi pour les industries et pour les employeurs de petites et de moyennes entreprises de toute la province, y compris les agriculteurs dont plusieurs sont aux prises avec les tarifs de mesurage. Passer à la carboneutralité entraînera indéniablement des augmentations importantes de coûts, ce qui nécessitera des améliorations énergétiques afin d'en atténuer les conséquences financières. Les participants ont vivement recommandé au gouvernement de fournir un financement supplémentaire à cette fin et d'inclure la sensibilisation ainsi que l'éducation à l'énergie dans leur planification, plus spécifiquement en mettant l'accent sur les tarifs (\$/kWh) plutôt que sur la facture totale (\$/mois) et en démontrant les effets des changements climatiques sur l'infrastructure électrique actuelle de la province. Nous faisons face à des tempêtes plus fortes que jamais, ce qui nécessite une infrastructure plus résistante et qui, par conséquent, augmente les coûts de l'électricité. Les participants ont unanimement appelé à un débat plus unifié en ce qui concerne l'énergie propre et la nécessité de tenir compte des objectifs environnementaux lors de la révision de la Loi sur l'électricité et de la Loi sur la Commission de l'énergie et des services publics.

Les participants ont pris le temps de discuter de l'Isthme de Chignecto, soulevant des préoccupations à propos des coûts liés aux besoins en infrastructure, notamment en matière de sécurité pour la communauté voisine de Tantramare face aux inondations et à l'érosion. Cela a mené à une discussion plus approfondie sur la volonté des provinces de financer des infrastructures qui protègent les communautés contre les conséquences environnementales liées aux changements climatiques et qui les soutiennent en cas de feux de forêt, d'érosion, d'inondations, etc., soulignant que les communautés ne se sentent pas soutenues par le gouvernement provincial, à cet égard, et mettant en évidence les profonds sentiments de désarroi, d'impuissance et d'abandon des communautés face aux catastrophes naturelles.



LES RECOMMANDATIONS

- Rectifier et améliorer les relations avec les Premières Nations en bâtissant la confiance, la compréhension, le respect et en assurant l'alignement des priorités
- Mettre en œuvre la cartographie des actifs provinciaux et la planification environnementale
- Ouvrir la communication avec les municipalités et les ONL et assurer la coordination de l'effort environnemental dans toute la province
- Élaborer, en collaboration avec des experts et des parties prenantes, une stratégie moderne de biodiversité et un plan climatique ambitieux détaillant les actions et les objectifs à partir du niveau communautaire et comprenant un plan de gestion des terres de la Couronne.
- Assurer la transparence de la gestion des terres de la Couronne en rendant compréhensibles et accessibles au grand public les données, les politiques, les réglementations, les résultats ainsi que les revenus liés à l'épandage d'herbicides, à la fracturation hydraulique, à l'exploitation minière et aux projets forestiers
- Faciliter un dialogue ouvert et constructif entre l'industrie forestière, les groupes de défense et les représentants communautaires concernant la gestion de la forêt
- Réviser le rapport et les recommandations élaborés en 2022 par le Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement sur l'épandage d'herbicides, évaluer le niveau actuel de mise en œuvre de ces recommandations et déterminer les prochaines étapes qui pourraient inclure la mise en œuvre des recommandations et l'établissement d'une structure de reddition de compte ou, au besoin, un nouvel examen public de l'utilisation d'herbicides par l'industrie forestière
- Fournir des mises à jour périodiques sur les progrès en lien avec la Stratégie de la biodiversité et le Plan d'action sur les changements climatiques, ainsi qu'avec le travail effectué par le Secrétariat des changements climatiques
- Encourager une collaboration plus directe entre le Secrétariat des changements climatiques, les communautés locales et les ONL
- Fournir un financement pluriannuel aux gouvernements locaux et aux ONL pour les projets liés à l'environnement
- Permettre aux gouvernements locaux et aux ONL un meilleur accès au financement en réévaluant les critères d'éligibilité et les stratégies de promotion du financement
- Assurer la transparence en matière de financement, incluant des rétroactions constructives aux organisations auxquelles on a refusé le financement dans le cadre d'un programme
- Consulter les communautés locales, les représentants municipaux et les ONL à propos d'enjeux environnementaux locaux, définir conjointement des objectifs raisonnables et leur permettre de s'approprier les solutions
- Passer de la concurrence à la collaboration en examinant différents modèles de distribution du financement aux ONL, tels que ceux mis en œuvre par le gouvernement fédéral, par exemple l'attribution de fonds à une organisation chargée de les redistribuer selon les besoins
- Collaborer avec l'industrie forestière sur des projets tels que le bois massif
- Investir dans des infrastructures intelligentes, vertes et carboneutres qui protègent les communautés des impacts environnementaux liés aux changements climatiques, tels que le bois massif
- Fournir un financement afin de soutenir les communautés en cas de feux de forêt, d'érosion, d'inondations, etc.
- Exhorter les réseaux de santé Horizon et Vitalité à fournir des données à jour concernant la santé publique afin de permettre aux experts de corrélérer les résultats avec les facteurs environnementaux et leurs conséquences sur la santé humaine
- Utiliser la théorie du coup de pouce (Nudge Theory) lors de l'exploration des moyens d'encourager le changement sociétal
- Explorer des modèles de financement pour le Fonds de transition énergétique en s'appuyant sur l'expérience de l'Alberta et de Terre-Neuve-et-Labrador
- Intégrer les considérations climatiques à l'ensemble de la législation et du processus législatif
- Créer un programme offrant un soutien financier aux partenaires municipaux pour la rénovation et la mise à niveau des bâtiments existants
- Réintégrer une garantie de fonds annuels pour le Fond en fiducie pour l'environnement afin que ces fonds soient redistribués aux municipalités et organismes admissibles.
- Améliorer la gestion des bassins hydrographiques à travers de la planification de l'utilisation des terres et une meilleure coordination entre les différents niveaux de gouvernement et les CSR.



LES DÉFIS

Les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois ont clairement exprimé l'urgence du besoin en logements sécuritaires, adaptés et abordables pour tous. La crise du logement se fait sentir plus que jamais avec le prix actuel des habitations, l'augmentation fulgurante des loyers, l'interminable liste d'attente pour un logement social et le sommet record du sans-abrisme. Tout cela survient dans le contexte d'une sous-utilisation du secteur du logement à but non lucratif, d'un manque de mesures incitatives au développement et de barrières systémiques et culturelles à la construction de logements modulaires. Ces obstacles s'étendent aux infrastructures d'eau et d'égouts, au manque de mesures incitatives pour les évaluations foncières, aux lois de zonage désuètes, à l'inefficacité des études d'impact sur l'environnement (EIE), ainsi qu'au désintérêt pour les solutions offertes par les organismes à but non lucratif, les coopératives et les municipalités en matière de construction de logements et de mise en œuvre de solutions tangibles. La table ronde sur le logement a donc réuni des experts en logement et des parties prenantes pertinentes afin de discuter des lacunes actuelles et de recueillir leurs recommandations.

Manque d'accessibilité

Avec l'augmentation du coût de la vie, les participants se sont dits très inquiets quant à l'accessibilité des logements dans l'ensemble du spectre immobilier. D'une part, les maisons sont plus coûteuses que jamais et, d'autre part, les loyers continuent de grimper en l'absence d'une loi régissant leur augmentation. Les promoteurs privés dépensent plus que jamais en matériaux et en main-d'œuvre, tandis que les OBNL ne disposent pas des outils et du soutien nécessaires pour proposer des options plus abordables aux Néo-Brunswickoises et aux Néo-Brunswickois.

Les experts ont insisté sur le fait que la question « abordable pour qui? » devrait être celle que nous posons. Ils notent également que les logements locatifs représentent 20% du total des logements, mais 57% des logements inabordables. La seule conclusion qu'ils puissent en tirer, c'est qu'il « s'agit d'une question de loyer ». En effet, la plupart des locataires gagnent un salaire modeste et sont à un chèque de paie de se retrouver à la rue ou victime d'une « rénoviction », une éviction déguisée en rénovation et servant d'excuse à une augmentation drastique du loyer. Les participants ont également ajouté que les personnes âgées disposant d'un revenu fixe se retrouvent beaucoup trop souvent dans une situation difficile par exemple, dans un appartement qu'ils ne peuvent financièrement pas se permettre de chauffer l'hiver.

« En fin de compte, la province se fie actuellement sur le secteur privé afin de régler un problème social », affirme un participant. Les participants ont ajouté que la frustration et la colère du public augmentent encore davantage avec la fausse perception que le secteur privé génère plus d'argent que jamais, alors qu'en réalité, les taux d'intérêt ont fortement augmenté, les coûts des matériaux de construction ont crû de 70% à 80% au cours des trois à quatre dernières années, les codes et exigences sont devenus plus stricts et les taxes foncières ont explosé. Les taxes foncières au Nouveau-Brunswick sont 1,4 fois plus élevées que celles des autres provinces des Maritimes et deux fois plus élevées que celles de l'ensemble du Canada.





Mépris et manque de respect envers les ONL

Les participants ont aussi mis en lumière le mépris et le profond manque de respect à l'égard des organismes à but non lucratif du secteur du logement quand elles proposent une solution simple aux défis actuels du logement abordable, à la fois pour leur capacité à étirer les fonds à leur disposition et pour le contrôle efficace des loyers qu'elles offrent. De plus, même les ONL qui ont fait leurs preuves se voient traitées comme des promoteurs privés débutants. Les experts soulignent également le manque de soutien offert aux ONL, ce qui entrave sérieusement leur capacité à fournir de vraies solutions au problème de logement.

Manque d'investissements provinciaux et de planification à long terme

Les experts ont indiqué que le gouvernement fédéral continue d'investir dans le logement, mais que pour qu'une réelle différence se fasse sentir, les efforts fédéraux doivent absolument être complétés par le soutien provincial, ce qui n'est actuellement pas le cas. Les participants ont également souligné la nécessité des partenariats locaux en matière de logement entre le gouvernement provincial, les services sociaux et les organisations de prévention des risques, dans le but de réduire le sans-abrisme, de mettre en œuvre des mécanismes facilitant la réintégration des personnes incarcérées et de fournir davantage de soutien en santé mentale et en toxicomanie aux plus vulnérables. « Les gens sortent du milieu carcéral et se retrouvent tout de suite à la rue. Cela ne devrait jamais arriver », a déclaré un participant.

Les experts ont signalé que les politiques actuelles ne tiennent pas compte d'une perspective anti-ségrégation et ont souligné les risques de ghettoïsation et de création de zones invitant la pauvreté, ainsi que les problèmes de santé, de santé mentale et de dépendance. Les participants ont expliqué que l'inclusivité en matière de logement signifie d'offrir des logements sécuritaires, abordables, accessibles, favorisant l'intégration et étant à proximité des services. Au fil des ans, le gouvernement provincial a rejeté de plus en plus de responsabilités sur les municipalités, même si elles ne disposent ni des outils ni du financement nécessaire à une gestion efficace et sécuritaire de ce dossier. Les experts ont aussi exprimé que d'importants angles morts subsistent dans toute la province, plus particulièrement dans les petites communautés, en raison d'une absence d'agrégation et d'analyse de données. Ce sont des lacunes qui pourraient être comblées par le Bureau des relations entre les locataires et les propriétaires.

Les participants ont également signalé les pressions exercées sur le logement par les étudiants dans les régions où des établissements d'enseignement postsecondaire sont présents. En effet, le logement étudiant pose un défi important pour les étudiants, pour les établissements d'enseignement et pour les communautés. Dans certains cas, des étudiants n'ont pas pu prendre part à leur programme parce qu'ils n'avaient pas pu trouver de logements.

Dans d'autres cas, ils ont dû successivement habiter avec plusieurs amis, faute de logements. De plus, les étudiants internationaux qui quitteraient normalement le Nouveau-Brunswick après leur diplomation font actuellement de plus en plus de demandes de permis de travail postdiplôme (PTPD) et intègrent ici le marché du travail. Bien que cela témoigne du succès des efforts de recrutement et de rétention locale, cette croissance de la population n'est pas toujours accompagnée des infrastructures et du soutien nécessaires afin de combler les différents besoins, entre autres le besoin en logements. Les participants ont souligné l'urgence pour le gouvernement provincial de créer un partenariat avec les établissements d'enseignement postsecondaire et d'explorer ensemble les solutions possibles.



Richard Losier, porte-parole en matière de logement



Défis de main-d'œuvre

Des lacunes en main-d'œuvre sont actuellement observées dans la majorité des secteurs d'activités de la province et du pays. Cependant, les participants ont indiqué que les besoins en main-d'œuvre dans le secteur du logement représentent le plus grand défi, car ils créent un cercle vicieux : on a besoin de davantage de travailleurs de la construction pour arriver à construire plus de logements, mais ces travailleurs ont besoin de logements pour venir travailler ici. De plus, cette situation de manque de logements affecte également les efforts de recrutement de main-d'œuvre de tous les autres secteurs d'activités, ainsi que la croissance démographique en général.

Les experts ont expliqué que le recrutement de main-d'œuvre dans les métiers fait face à des défis spécifiques.

- Dans d'autres pays, les métiers sont souvent transmis de génération en génération, ce qui se traduit par l'absence de diplomation ou de certification démontrant le niveau d'expertise et rend difficile la reconnaissance des compétences au Canada.
- La saisonnalité du travail entraîne une grande instabilité, avec un taux de chômage de 20%, et une barrière technique pour ceux qui désirent devenir des résidents permanents.
- Les programmes d'apprentis ont actuellement un faible taux de réussite en raison de l'instabilité de l'emploi, des contraintes financières et de l'attrait d'autres secteurs.
- Le manque de recrutement dans les groupes sous-représentés (actuellement, 90% des travailleurs de métiers sont des hommes) contribue au manque de main-d'œuvre.
- Les salaires d'ici ne sont pas concurrentiels à l'échelle nationale.





LES RECOMMANDATIONS

- Mettre en œuvre une réforme complète de la taxe foncière et étudier la possibilité d'exempter les ONL de la taxe foncière
- Réévaluer et rajuster l'allocation de refuge permise aux personnes sans-abris souffrant d'un handicap, ainsi que d'autres services sociaux afin de mieux les aligner avec le coût de la vie
- Réévaluer et simplifier les processus d'allocation de financement pour les ONL ayant déjà fait leurs preuves
- Investir dans un financement d'avant-projet pour les OBNL
- Offrir des possibilités d'acquisition aux OBNL pour revitaliser les habitations à mi-vie
- Établir un équivalent provincial de l'Initiative pour la création rapide de logements
- Développer des partenariats locaux en lien avec le logement entre le gouvernement provincial, les services sociaux et les organisations de réduction des risques qui peuvent créer un écosystème de logement favorable
- Offrir des occasions de revoir les résultats des consultations et organiser des discussions plus approfondies et plus significatives à propos de leur mise en œuvre
- Éliminer le cloisonnement entre les paliers de gouvernement, les communautés et les experts du secteur afin de favoriser l'efficacité et l'obtention de résultats
- Remettre au gouvernement provincial les responsabilités qui lui incombent, soit de fournir un logement abordable, adapté et sécuritaire à chaque Néo-Brunswickoise et chaque Néo-Brunswickois, plutôt que de rejeter cette responsabilité gouvernementale sur le secteur privé
- Éliminer la culture d'aversion au risque qui règne actuellement au sein du gouvernement provincial
- Mettre en place une stratégie à long terme de logement en s'appuyant sur les données et sur les projections tirées d'un processus d'analyse itérative, sur la recherche et sur l'innovation
- Établir des partenariats avec les établissements d'enseignement postsecondaire et collaborer afin de trouver des solutions durables à un logement étudiant abordable et adapté, y compris une révision des critères d'admissibilité au financement afin d'y inclure les collèges
- Réévaluer la taxation foncière et explorer des façons de la réduire
- Établir un plafond raisonnable de l'augmentation des loyers et mettre en place un mécanisme annuel de réévaluation et de rajustement
- Établir un plafond d'augmentation du coût des matériaux de construction
- Renforcer la Loi sur la location de locaux d'habitation afin de mieux protéger tous les locataires
- Remettre les métiers au programme des écoles intermédiaires et secondaires afin de stimuler l'intérêt des élèves pour ces champs d'activités
- Explorer la possibilité d'éliminer la taxation sur le logement, compte tenu de son statut de droit fondamental
- Consulter les promoteurs immobiliers quant aux obstacles qu'ils rencontrent, étant donné qu'ils ont la capacité d'identifier ces problèmes et de proposer des solutions afin de les régler
- Établir un Fonds provincial de garantie pour le développement de logements qui fournirait des capitaux servant au développement de projets immobiliers et qui réduirait les risques pour les institutions financières.
- Mettre en place un système de crédit d'impôt pour le développement du logement afin d'encourager les investissements
- Élaborer un programme de soutien aux quartiers qui inclurait des agents de liaison chargés d'aider les résidents à naviguer les différents services et systèmes, des spécialistes en santé mentale et en dépendances, ainsi que du soutien en inclusion
- Étudier la possibilité de mettre en place des obligations d'impact social qui encourageraient le partenariat public-privé, qui étudieraient son impact social et qui le rétribueraient à la collectivité

ANNEXE A : ABRÉVIATIONS

CED : Conseils d'éducation de district

CESPNB : Commission de l'énergie et des services publics

CSR : Commission des services régionaux

EIE : Études d'impact sur l'environnement

FFE: Fonds en fiducie pour l'environnement

IA : Intelligence artificielle

IA : Infirmières et infirmiers autorisés

IAA : Infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés

IP : Infirmières praticiennes et infirmiers praticiens

OBNL : Organisation à but non lucratif

PME : Petites et moyennes entreprises

PSSP : Préposées et préposés aux services de soutien à la personne

SLD : Soins de longue durée

ANNEXE B : INVITÉS

UN * INDIQUE QU'ILS ÉTAIENT PRÉSENTS

Éducation

Association des enseignantes et enseignants du Nouveau-Brunswick*
District Education Councils*
Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick*
Inclusion N.-B.*
Mawiw Council
New Brunswick African Association*
Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick*
New Brunswick Teachers Association*
Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick*
Pride In Education*

Énergie

Atlantica Centre for Energy*
Biomass Solution
Brunswick Pipeline/Emera NB
Coalition for Responsible Energy Development*
Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick*
EcoAdvisors
Fundy Engineering*
Gaia Project
Hatch
International Brotherhood of Electrical Workers*
Irving Oil*
Kinetrics*
Liberty Utilities
Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Inc.
Natural Forces
NB Power – Énergie N.-B.*
New Brunswick Community College*
Commission de l'énergie et des services publics Nouveau-Brunswick
North Shore Micmac Tribal Council*
Port of Belledune – Port de Belledune*
Port of Saint John*
Saint John Energy*
Smart Energy Company*
Wolastoqey Nation in New Brunswick

Santé

Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick*
Centre for Research and Integrated Care
Collège communautaire du N.-B.
Collège des médecins et chirurgiens du Nouveau-Brunswick
Médavie*
Association des infirmières et infirmiers du N.-B.*
NB Social Pediatrics

Collège des médecins de famille du Nouveau-Brunswick*
Médavie*
Association des infirmières et infirmiers du N.-B.*
NB Social Pediatrics
Collège des médecins de famille du Nouveau-Brunswick*
New Brunswick Community College
Conseil de la santé du Nouveau Brunswick*
Fondation d'éducation médicale du Nouveau-Brunswick*
Société médicale du Nouveau-Brunswick*
Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick*
Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick
Association des pharmaciens du Nouveau-Brunswick
Infirmières praticiennes du Nouveau-Brunswick*
Nutsihpiluwewick Indigenous Nursing
Association des paramedics du Nouveau-Brunswick*
Riverstone Recovery Centre*
Réseau de santé Vitalité*

Développement économique

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick*
Alliance agricole du Nouveau-Brunswick*
Albert County Chamber of Commerce
Arts Link New Brunswick*
Association des ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick*
Association de l'aérospatiale et de la défense du Canada atlantique
Association du camionnage des provinces de l'Atlantique
Black Business and Professional Network Inc.
Chambre de commerce régionale de Campbellton
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante*
Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole
Chambre de commerce Cap-Acadie*
Carleton North Chamber of Commerce
Carrefour Beausoleil*
Conseil économique du Nouveau-Brunswick
Central Carleton Chamber of Commerce
Chambre de commerce région Chaleur*
Chambre de commerce de Kent Centre
Chambre de commerce de Kent-Sud
Chambre de commerce de la région d'Edmundston
Chambre de commerce de Rogersville
Chambre de commerce de Saint-Quentin
Chambre de commerce de Shippagan
Chambre de commerce des îles Lamèque et Miscou
Chambre de commerce du Grand Caraquet
Chambre de commerce du Grand Tracadie-Sheila
Chambre de commerce de Rivière-de-Portage
Chambre de commerce du Haut Madawaska
Chambre de commerce Kent-Nord

ANNEXE B : INVITÉS

UN * INDIQUE QU'ILS ÉTAIENT PRÉSENTS

Chambre de commerce régionale de Kedgwick
Canadian Manufacturers and Exporters *
Deer Island Chamber of Commerce
Eastern Charlotte Chamber of Commerce
Forêt N.-B.*
Fredericton Chamber of Commerce*
Grand Manan Economic Development Committee*
Greater Miramichi Chamber of Commerce
Chambre de commerce du Grand Moncton*
Greater Woodstock Chamber of Commerce
Hampton Area Chamber of Commerce
Joint Economic Development Initiative
Mactaquac County Chamber of Commerce*
Chambre de commerce de Memramcook
Music NB – Musique N.-B.
Conseil des entreprises du Nouveau-Brunswick
Association des gens d'affaires immigrants du Nouveau-Brunswick
Oromocto & Area Chamber of Commerce
Conseil canadien du commerce au détail*
Saint John Chamber of Commerce
St. Andrews Chamber of Commerce
St. Martin and District Chamber of Commerce
St. Stephen Area Chamber of Commerce
Sussex and District Chamber of Commerce
TechImpact
Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick
Valley Chamber of commerce
Wallace McCain Institute

Environnement

8 cités
Alliance agricole du Nouveau-Brunswick*
Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick*
Canadian Parks and Wilderness Society New Brunswick*
Conseil économique du Nouveau-Brunswick
Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick*
Eastern Charlotte Waterways*
Énergie NB*
Forêt N.-B.*
Gaia Project
Lung NB – Poumon N.-B.*
Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Inc.
Nashwaak Watershed Association -
Nature Conservancy Atlantic
Nature NB*
Nature Trust NB*
NB Environmental Network
Conseil des entreprises du Nouveau-Brunswick

Société médicale du Nouveau-Brunswick
Peskotomuhkati Nation at Skutik
Recycle NB
Stop Spraying New Brunswick
Saint Thomas University Sustainability Committee
Union of Municipalities of New Brunswick*
Valorès
Wolastoqey Nation in New Brunswick

Logement

8 cités*
Capacité Nouveau-Brunswick
Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick
APHL Inc.
Association des propriétaires et des administrateurs d'immeubles du Nouveau-Brunswick*
Association canadienne des constructeurs d'habitations*
Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick*
First Steps Housing Project Inc.
Habitat pour l'humanité Nouveau-Brunswick
Housing Alternatives Inc.*
Réseau de logement du Nouveau-Brunswick*
Housing, Mobilization, Engagement and Resiliency Lab*
Human Development Council
Inclusion N.-B.*
John Howard Society of New Brunswick Fundy Region*
Kaleidoscope Social Impact*
Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Inc.
Miramichi Housing Solutions Inc.
Miramichi Regional Housing Authority
Mount Allison Student Union
New Brunswick Association of Community Organizations for Reform Now*
New Brunswick Community College*
Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick*
Association de logement sans but lucratif du Nouveau-Brunswick*
NBSGC
New Brunswick Apartment Owners Association*
Association des agents immobiliers du Nouveau-Brunswick*
Alliance étudiante Nouveau-Brunswick
Peskotomuhkati Nation at Skutik
Project Village Housing*
Résidences Habitat Soleil Inc.*
Rising Tide Community Initiatives*
Saint John Non Profit Housing Inc.
Southwest New Brunswick Service Commission*
Saint Thomas University Student Union
Union of Municipalities of New Brunswick*
University of New Brunswick Student Union
Wolastoqey Nation New Brunswick